

**OBJECTIFS & COMPÉTENCES
PROFESSIONNELLES VISÉES**

- Maintenir ou évaluer les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (SST), définies dans le référentiel de formation à un niveau au moins équivalent, voire supérieur à celui de sa formation SST initiale.

SC_SST2

1 jour - 7 heures

INTER ou INTRA SUR-MESURE

250 € en inter*

*pour les tarifs INTRA et demandeurs d'emploi : merci de nous consulter.

Prérequis et accessibilité

Avoir participé à la formation initiale « Sauveteur Secouriste du Travail » dans les 24 mois précédents.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter afin que nous puissions vous accompagner et vous orienter au mieux dans votre demande et vos démarches.

Moyens pédagogiques et encadrement

Formation dispensée en présentiel par un formateur expérimenté attestant d'un certificat de formateur SST INRS à jour et un numéro FORPREV attestant d'une expérience de minimum 2 ans dans la formation.

Exercices pratiques, études de cas et mises en situation.
Présentation sous format informatique VIDEOS, POWERPOINT et FILMS



LIEU DE FORMATION

Modula Formation
(Bordeaux / Bayonne / Limoges / La
Rochelle) et/ou à distance



DÉLAIS D'ACCÈS

Variable en fonction de votre statut, du
financeur et de notre planning inter



SUITE DE PARCOURS

Suggestion : formations en sécurité ou
autres domaines



Modalités d'évaluation :

Avant la formation : audit des besoins et du niveau

A la fin de la formation : évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur

Formation qualifiante : certificat de réalisation.

Formation certifiante : certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur

www.modula-formation.com

Contactez-nous !

05 56 44 58 68

contact@modula-formation.com

7, avenue
Raymond Manaud
33520 BRUGES

PROGRAMME SST MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

L'INTERVENTION DU SST

- Être face à une situation d'accident du travail
- Connaître le cadre juridique de son intervention en tant que SST
- Éviter le « sur-accident »

PROTÉGER

- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

EXAMINER

- Rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.
- Associer au(x) signes décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser

FAIRE ALERTER OU ALERTER

- En fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement

SECOURIR

- Mettre en œuvre une action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s) : Adulte, enfant, nourrisson
- Saignement abondant/ Étouffement/ Se plaint de : Malaise, douleurs empêchant certains mouvements et plaies qui ne saignent pas abondamment/ Ne répond pas, respire/ Ne répond pas, ne respire pas.

CONDUITE À TENIR

- Compression manuelle, pansement compressif, position latérale de sécurité, réanimation cardiopulmonaire, éviter l'aggravation de l'état de la victime...
- Éviter « l'accident » ou les maladies professionnelles.

MISE EN APPLICATION DES COMPÉTENCES DU SST AU SERVICE DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE

- Situer son rôle de SST, en tant qu'acteur de la prévention, dans l'organisation de la prévention de l'entreprise : Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Supprimer ou réduire, ou contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

FIN DE FORMATION

- Évaluation des stagiaires, épreuve certificative. Bilan de la formation

